

ÉDITORIAL

L'année 2016 fut une période au cours de laquelle nous avons été confrontés, une nouvelle fois, à des menaces pour nos classes en tant que préparations aux diplômes DCG et DSCG. Il nous a fallu défendre la spécificité de ces diplômes nationaux afin d'éviter qu'une dispense totale d'épreuves ne soit accordée aux titulaires d'un master CCA.

Au même moment, nous avons vu apparaître des formations au DCG assurées à l'université dans la liste des classes préparant au DCG publiée au BO. Cela nous a semblé remettre en cause la spécificité de nos classes et nous sommes intervenus, encore une fois, pour la défendre. La liste publiée cette année a retrouvé son périmètre habituel.

En parallèle, notre association a développé de nouveaux moyens de communication interne tels que la diffusion régulière d'une newsletter réservée aux adhérents. Nous avons également mis en place de nouveaux partenariats comme celui établi récemment avec la société LexisNexis.

Comme 2016, l'année 2017 présente plusieurs défis à relever. La profession d'expert-comptable ne cesse d'évoluer vers plus de numérique et plus de conseil. Nos enseignements doivent s'adapter à ces nouvelles exigences qui sont également de nouvelles opportunités.

Dans ce cadre, une réforme des programmes du DCG et du DSCG a été annoncée pour la rentrée 2019. Enseignants dans les classes de DCG mais également de DSCG, nous sommes directement concernés par cette réforme.

L'APDCG sera très attentive aux évolutions proposées. Afin de s'impliquer concrètement dans ce processus de révision de programmes, nous avons décidé de faire des propositions auprès du comité de pilotage qui regroupe des membres de la Commission Formation professionnelle du Conseil supérieur de l'OEC, dont les présidentes des jurys du DCG et du DSCG, le président du jury du DEC, la présidente de l'APDCG, la présidente de l'association des masters CCA, le président de l'Anecs, ainsi que des représentants de la profession (expertise comptable et commissariat aux comptes) autour du président de la Commission Formation professionnelle.

La révision des programmes du DCG et du DSCG est essentielle pour les actualiser. Nous devons cependant rester vigilants afin de permettre à ces diplômes de garder leur niveau d'exigence indispensable pour s'inscrire dans la filière d'excellence qui est celle de l'expertise comptable.

Cette année, nous souhaitons par ailleurs poursuivre le développement des services apportés à nos adhérents.

Ainsi, nous sommes heureux de vous annoncer que notre journée de formation aura lieu à la Bibliothèque nationale de France François Mitterrand (BnF) le vendredi 9 juin 2017. Au programme sont prévues la visite de cette structure avec découverte de son fonctionnement ainsi qu'une réflexion collective sur la valorisation d'une bibliothèque. Cette journée sera également l'occasion de se retrouver pour échanger sur nos problématiques communes, dont la révision des programmes.

Si vous souhaitez y participer, pensez à vous inscrire rapidement sur notre site, le nombre de places étant limité.

Nous avons également décidé de mettre en place pour cette année 2017 « le prix APDCG du meilleur rapport de DCG » qui permettra de valoriser nos étudiants les plus méritants et d'organiser une action de communication sur notre filière. Vous trouverez dans cette lettre une présentation de ce nouveau dispositif. Si vous souhaitez y participer en tant que membre du comité de lecture, n'hésitez pas à nous contacter.

D'autres projets sont en cours pour développer encore davantage les activités de notre association.

Nous espérons que 2017 permettra de voir l'aboutissement de la majorité de ces projets mais également de ceux qui se présenteront à nous et dont nous saurons saisir les opportunités.

Tous les membres du conseil d'administration de l'APDCG réaffirment leur volonté d'être à votre écoute. N'hésitez pas à nous solliciter pour tout questionnement ou toute proposition, et n'oubliez pas d'utiliser notre Forum, formidable outil de collaboration pour avancer ensemble vers ces nouveaux défis.

Pour le conseil d'administration,
Laure Bataille
Présidente de l'APDCG